



Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Les ministres du PTP signeront l'accord à Auckland

Comme prévu, les représentants ministériels des 12 pays du Partenariat transpacifique (PTP) (l'Australie, le Brunei Darussalam, le Canada, le Chili, les États-Unis, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam) ont été invités à Auckland, en Nouvelle-Zélande, pour signer l'accord du PTP le jeudi 4 février 2016.

La cérémonie de signatures marquera la clôture définitive des négociations, laissant à chaque nation le devoir de compléter ses procédures législatives internes avant que l'accord puisse entrer en vigueur.

La ministre du Commerce du Canada, Chrystia Freeland, a prévu participer à la cérémonie de signatures du 4 février, même si elle reconnaît, en fonction des commentaires qu'elle a reçus sur l'accord – tant par écrit que lors des nombreuses réunions qu'elle a tenues depuis qu'elle est devenue ministre du Commerce –, que « bon nombre de Canadiens ne savent trop quoi en penser et beaucoup d'autres se posent des questions ».

Dans une lettre ouverte publiée le 25 janvier, M^{me} Freeland a indiqué qu'elle prévoit mener « un débat ouvert qui fera le tour de la question » à la Chambre des communes au sujet des répercussions du PTP.

« J'ai de plus écrit aux leaders du gouvernement et de l'opposition à la Chambre ainsi qu'à la présidente du Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères et du commerce international afin de leur faire part que je crois fermement en la

pertinence d'un examen transparent et rigoureux du PTP », a écrit la ministre du Commerce.

Cependant, « si le Parlement veut évaluer tout le bien-fondé du PTP et si on veut poursuivre les consultations, le Canada doit demeurer à la table avec les autres pays. (...) Si le Canada n'y est pas, nous montrons que nous nous retirons du PTP, avant même que les Canadiens aient pu débattre amplement de ses effets. »

« Comme il est trop tôt pour entériner le PTP, il est également trop tôt pour lui fermer la porte. », a ajouté M^{me} Freeland.

Dans les faits, la cérémonie de signature du 4 février n'implique pas l'entrée en vigueur de l'accord. L'accord ne sera en vigueur que lorsque chaque pays du PTP aura ratifié l'entente, ce qui, au Canada, requiert un vote majoritaire à la Chambre des communes. Cependant, même s'il est jugé « tôt pour entériner le PTP », il est presque sûr que le Canada ne tournera pas le dos à l'entente.

Comme l'a écrit M^{me} Freeland, « le Canada est une nation commerçante. Comme l'a clairement fait savoir notre gouvernement, nous voulons créer des débouchés économiques pour tous les Canadiens, et c'est exactement ce que permettent les échanges avec nos partenaires de l'Asie-Pacifique. »

Si la cérémonie de signatures du 4 février n'est pas un souci pour le Canada, l'événement est plus stratégique pour les États-Unis, puisque leur représentant pour le commerce, Michael Froman, espère qu'il stimulera les débats afin de persuader les législateurs des États-Unis d'adopter le PTP le plus rapidement possible.

Diverses sources, entre-temps, ont souligné le fait que le Congrès américain est peu susceptible de considérer

l'entente avant la session interrégime (le terme utilisé pour décrire la période de la fin du mandat du président des États-Unis et qui précède le début du prochain mandat) alors que le pays a lancé la course présidentielle avec le caucus de l'Iowa en février. De plus, même si l'accord a été largement approuvé par la plupart des secteurs des affaires, certains enjeux persistent et risquent d'être abordés par les législateurs des États-Unis.

M. Azevêdo félicite l'esprit optimiste des Membres

Le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, Roberto Azevêdo, a fait l'éloge de l'optimisme des Membres à la sortie de la première réunion de l'organisation à la suite des résultats favorables de la 10^e Conférence ministérielle (CM10) tenue à Nairobi en décembre dernier.

« Les Membres sont optimistes relativement à l'OMC et enthousiastes à l'idée de travailler en plus étroite collaboration avec l'organisation. C'est ce qui est clairement ressorti de mes échanges avec les gouvernements et les entreprises à Davos, en Suisse, » a indiqué M. Azevêdo la semaine dernière, pressant les Membres de mettre en œuvre les résultats de Bali et Nairobi, et de continuer à livrer des résultats concrets.

M. Azevêdo a également souligné l'ouverture des Membres à discuter des enjeux restants du Programme de Doha pour le développement (PDD) et à s'y attaquer « indépendamment des résultats potentiels. »

« Nous devons voir de l'ouverture et de la flexibilité tant sur la substance que sur le processus si nous voulons continuer à réaliser des progrès », a ajouté le directeur général.

Des sources bien informées ont indiqué que des Membres, tels que les États-Unis, qui sont déterminés à tester les discussions plurilatérales, prévoient terminer cette année ces négociations actuellement sur la table. Celles-ci incluent l'Accord sur le commerce des services (ACS) ainsi que des discussions sur les biens écologiques.

De plus, la Nouvelle-Zélande a présenté à nouveau une proposition sur les subventions pour la pêche le 7 janvier. La communication originale sur cet enjeu, qui a été approuvée par 29 pays de l'OMC, dont le Canada, avait été présentée à la CM10 le 19 décembre 2015. La proposition vise à établir des disciplines ambitieuses et efficaces pour interdire les subventions pour la pêche « dans le but d'éliminer toutes les subventions qui contribuent à la surpêche et à la surcapacité et de rehausser la transparence ».

Des sources informées ont affirmé que l'enjeu pourrait aussi être négocié sur une base plurilatérale.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254



Dairy Farmers
of Canada
Les Producteurs laitiers
du Canada



EGG FARMERS
OF CANADA
Dedicated to Quality



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA
Dédiés à la qualité



TURKEY FARMERS
OF CANADA
LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

Canadian
Hatching Egg
Producers



Les Producteurs
d'œufs d'incubatio
du Canada